

RTP 499p

UNE SUITE DE DESSINS  
DE  
GODEFROY LE BATAVE  
(CIRCA 1516)



PAR  
LE COMTE PAUL DURRIEU

---

Extrait des *Archives de l'Art français, Mélanges J. Guiffrey*,  
nouvelle période, tome VIII, 1914.

---

PARIS  
1916



RTP 499p

UNE SUITE DE DESSINS

DE

GODEFROY LE BATAVE

(CIRCA 1516)

PAR

LE COMTE PAUL DURRIEU



---

Extrait des *Archives de l'Art français, Mélanges J. Guiffrey*,  
nouvelle période, tome VIII, 1914.

---

PARIS

1916

RTF 499p



## UNE SUITE DE DESSINS

DE

# GODEFROY LE BATAVE

(circa 1516)

---

Le nom de Godefroy Le Batave est bien connu de tous ceux qui, comme l'a fait d'une manière si brillante mon cher et éminent confrère et ami M. Jules Guiffrey, se sont occupés de l'histoire de l'art en France pendant le xvi<sup>e</sup> siècle.

On sait que cet artiste, désigné formellement comme *pictor batavus*, « peintre hollandais », est venu travailler en France, qu'il y florissait en 1519 et 1520 et qu'il a exécuté les images de deux manuscrits : un exemplaire des *Triumphes de Pétrarque*, traduits en français, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal<sup>1</sup>, et les trois volumes, dispersés aujourd'hui entre Londres, Paris et Chantilly<sup>2</sup>, des *Commentaires*

1. Ms. n° 6480.

2. Londres, British Museum, Harley ms. 6205; Paris, Bibl. nationale, ms. français 13429; Chantilly, Musée Condé, n° 764 du *Catalogue des manuscrits*, imprimé en 1911. Les trois volumes du manuscrit des *Commentaires de la guerre gallique* ont été l'objet d'une remarquable reproduction en couleurs publiée en 1894 par la Société des Bibliophiles français (Paris, trois tomes in-8°).

*de la guerre gallique*, œuvre littéraire composée pour le roi François I<sup>er</sup>, sur l'ordre de son ancien précepteur François Du Moulin, devenu son aumônier, par Albert Pigghe, originaire de Campen en Hollande. Les illustrations de ces deux manuscrits consistent dans des miniatures traitées en façon de demi-camaïeux, mises à l'effet avec le pinceau, et rehaussées de touches partielles d'or et de couleurs variées. Ces miniatures, d'une prodigieuse délicatesse d'exécution, sont signées G., G. R., ou GODEFROY. C'est une inscription répétée sur deux cartes de la Gaule, placées dans le tome III et dernier des *Commentaires de la guerre gallique*<sup>1</sup>, qui a donné lieu d'ajouter au prénom Godefroy l'indication de « Le Batave », ce qui permet de distinguer nettement ce Godefroy Hollandais du Français Geoffroy Tory, avec qui Auguste Bernard et Jules Renouvier ont eu tort jadis de le confondre, tandis que le marquis Léon de Laborde avait parfaitement pressenti que cette identification ne pouvait être admise. J'ajouterai que le style des ravissantes miniatures de Godefroy Le Batave est tout à fait en harmonie avec la particularité d'une origine hollandaise de l'artiste. On retrouve, en effet, dans les illustrations du *Pétrarque* de l'Arsenal et de la *Guerre gallique* les formes élancées des statures, la prédilection pour les ajustements somptueux et compliqués, l'amour des grands panaches se balançant sur la tête des personnages que montrent les œuvres de certains peintres hollandais du début du xvi<sup>e</sup> siècle, tels, par exemple, que Jacob Cornelisz van Oostanen d'Amsterdam.

1. Voici le texte de cette inscription : « Albertus Pichius, auxilio Godofredi pictoris Batavi, faciebat, praecipiente Francisco Molino, mense novembris, anno 1520. »

A l'existence des miniatures en façon de demi-camaïeux, que je viens de mentionner, signées de son nom ou de son initiale, se borne tout ce que l'on sait de certain sur Godefroy Le Batave.

J'ai bien signalé naguère à la Société des Antiquaires de France qu'en 1453 on rencontre en Italie un autre Godefroy, qui lui aussi pouvait être qualifié de *Batave*, car il était originaire du diocèse d'Utrecht, et qui s'occupait également de la confection de livres de luxe, à titre de calligraphe : « Godefridus Besmaer de Hollandia, Trajectensis dyocesis », comme il se nomme lui-même dans la souscription d'un de ses manuscrits conservé à Milan<sup>1</sup>. Peut-être y avait-il quelque lien de parenté entre ces deux « Bataves », portant tous deux le prénom, assez rare à leur époque, de « Godefroy », et qui, à quelque quatre-vingts ans de distance, ont travaillé l'un comme copiste, l'autre comme ornementiste de manuscrits. Toutefois, ce n'est là de ma part, et j'insiste sur le mot, qu'une pure *hypothèse*, à laquelle je n'attache qu'une valeur très dubitative.

Je serais au contraire beaucoup plus affirmatif en ce qui concerne l'opinion que j'ai émise dans un travail publié en 1913<sup>2</sup> et qui consiste à regarder comme des œuvres indéniables de Godefroy Le Batave de ravissants dessins à la plume qui se trouvent

1. *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1911, p. 297. Cf. Francesco Carta, *Codici corali e libri a stampa miniati della Biblioteca nazionale di Milano*, Rome, 1891, in-8°, p. 55.

2. Comte Paul Durrieu, *Un mystérieux dessinateur du début du XVI<sup>e</sup> siècle : le maître du « Monstrelet » de Rochechouart*, Paris, 1913, in-4°; publié d'abord en grande partie dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. XXXIII (p. 28 et 29 du tirage à part, ou dans la *Revue de l'Art*, etc., t. XXXIII, p. 332-333).

dans deux petits manuscrits, l'un et l'autre sur papier, conservés à la Bibliothèque nationale, nos 1890 et 2088 du fonds français (anciens 7887 et 7951).

Je me bornerai ici à parler seulement du second de ces volumes, le ms. fr. 2088. On en trouvera plus loin la description minutieuse, mais dès maintenant voici à quelle circonstance il doit son origine. A la fin de l'année 1515, la mère du roi François I<sup>er</sup>, Louise de Savoie, veuve du comte Charles d'Angoulême, et la reine Claude de France, première femme du roi, se rendirent en Provence pour y rejoindre leur fils et époux qui revenait de sa glorieuse campagne de Lombardie, chargé des lauriers de l'éclatante victoire de Marignan, remportée par lui sur les Suisses le 14 septembre 1515. La réunion du roi, de sa mère et de la reine Claude s'accomplit à Sisteron le 13 janvier 1516, et les trois augustes personnages, accompagnés d'une brillante suite, continuèrent ensemble leur voyage en Provence et dans la vallée du Rhône<sup>1</sup>. C'est au cours de ce voyage, suivant l'intitulé de notre ms. fr. 2088, que, le 12 février 1516, tandis que l'on était à Loriol, sur la Drôme, Louise de Savoie conçut le projet de faire approprier à l'usage de son fils François I<sup>er</sup>, pour qu'il s'en servît comme d'oraison, les vingt versets

1. Ce voyage a fait l'objet d'un travail de MM. Baux, Bourrilly et Mabilly, paru en 1904 dans le tome XVI des *Annales du Midi*, travail excellent auquel on ne peut reprocher que de porter un titre historiquement erroné : *Le voyage des reines et de François I<sup>er</sup> en Provence et dans la vallée du Rhône*. En effet, des deux princesses qui accompagnèrent le roi François, une seule, sa femme Claude de France, était reine, l'autre, Louise de Savoie, n'a jamais été qualifiée de « reine ». On l'appelait, comme le montrent les extraits du ms. français 2088, dont je donne plus loin le texte : « Madame », mère du roi.

successifs du psaume XXVI de David, qui commence par « Dominus, illuminatio mea ».

Pour chacun de ces versets, on sut trouver une application à une des actions, ou tout au moins à une des pensées du roi. La plupart du temps, ces applications se réfèrent à des circonstances historiques, particulièrement à la campagne du roi en Italie, à ses démêlés avec les Suisses et à sa valeureuse conduite dans les deux journées de la bataille de Marignan.

Vingt médaillons circulaires contenant autant de ravissants dessins à la plume commentent par l'image le sens donné aux vingt versets du psaume. Or, ces dessins sont dans la plus étroite relation avec les demi-camaïeux du *Pétrarque* de l'Arsenal et des *Commentaires de la guerre gallique*. De part et d'autre, on retrouve absolument le même style, le même parti pris pour l'arrangement des compositions, les mêmes caractéristiques de dessins, les mêmes proportions et attitudes des personnages, le même emploi d'inscriptions en petites capitales romaines pour désigner certains acteurs des scènes ou certaines localités représentées aux arrière-plans. Les médaillons, il est vrai, ne sont pas signés<sup>1</sup>. Mais, en ce qui concerne l'apposition des signatures, la fantaisie règne souvent en maîtresse. Que d'ar-

1. A certains endroits des dessins, par exemple dans le médaillon du fol. 5<sup>r</sup>, sur la housse de la croupe du cheval du roi, il se trouve des lignes ornementales recourbées sur elles-mêmes qui affectent plus ou moins la forme d'un G. Mais l'expérience que j'ai acquise durant mes longues années de service à la conservation des Peintures et dessins du Musée du Louvre m'a montré combien, dans les cas analogues, il fallait se défier des illusions d'optique et des complaisances trop faciles de l'imagination.

tistes on pourrait citer qui tantôt ont signé et tantôt ne l'ont pas fait. Je me bornerai à rappeler, pour prendre un exemple contemporain de l'époque où ont été exécutés nos dessins, le cas des œuvres de Raphaël, parmi lesquelles il n'y en a que quelques-unes seulement qui portent écrit le nom du maître d'Urbain.

Il faut observer en outre que, en général, les manuscrits destinés à d'aussi hauts personnages que les rois de France étaient soigneusement calligraphiés sur parchemin. Les trois volumes des *Commentaires de la guerre gallique* en fournissent eux-mêmes un exemple. Or, notre ms. fr. 2088 est écrit seulement sur un modeste papier. On constate aussi, sur le recto du folio 4, un essai de transformation d'un des dessins en miniature traitée d'après le système du demicamaïeu, avec une technique tout à fait semblable à celle des illustrations du *Pétrarque* de l'Arsenal et de la *Guerre gallique*. Il se pourrait donc que le manuscrit 2088, tout en paraissant avoir fait partie de tout temps de la bibliothèque des rois de France, soit un premier état, une sorte de maquette plutôt qu'un exemplaire d'hommage définitif. Ainsi s'expliquerait-on la nature de simples dessins, rapidement exécutés à la plume, qui est celle de dix-neuf sur vingt des images que contient le livret.

Quoi qu'il en soit, ce qui reste éminemment suggestif, dans la suite des dessins en question, c'est leur caractère, leur style propre marqué au plus haut degré de la personnalité d'un maître. Et, de ce style, toutes les particularités sont tellement éloqu岸tes qu'elles me paraissent permettre de restituer sans hésitation à Godefroy Le Batave la paternité de ces

médailles charmants, que je vais maintenant tous décrire en en reproduisant trois sur les planches jointes au présent travail<sup>1</sup>.

### DESCRIPTION DU MANUSCRIT FRANÇAIS 2088

DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET DE CHACUNE DE SES IMAGES.

Petit livret d'un format analogue à l'in-octavo, feuillets mesurant 205 millimètres de hauteur sur 138 de largeur. Le texte, écrit à longues lignes, d'une écriture cursive, en encre tantôt noire, tantôt rouge. Justification variable suivant le nombre des lignes de texte de chaque page, en moyenne de 160 millimètres sur 115. Dix feuillets écrits, plus quatre autres feuillets restés blancs, dont trois en tête et un à la fin du volume. Papier à vergeures et pontuseaux, vraisemblablement d'origine lyonnaise, d'après son filigrane représentant une roue à crochets (roue de sainte Catherine), traversée par une tige dont une des extrémités semble former la lettre D, tandis que son autre extrémité est coudée comme le manche d'une manivelle<sup>2</sup>.

Reliure primitive en soie verte, avec traces d'attaches de rubans de fermeture sur le côté.

Une série de cotes de diverses époques successives, inscrites sur le volume, donne à croire que celui-ci n'a jamais cessé de faire partie des collections royales de France<sup>3</sup>.

La première page du texte (fol. 1<sup>ro</sup>) débute par une

1. Deux autres dessins du ms. 2088 ont été reproduits en 1904 dans le travail cité plus haut de MM. Baux, Bourrilly et Mabilly (d'après le fol. 9<sup>re</sup> et v<sup>o</sup> du ms.). J'en ai donné un troisième (fol. 2 du ms.) dans mon *Mystérieux dessinateur*, etc. (p. 29 du tirage à part, ou *Revue de l'Art ancien et moderne*, t. XXXIII, p. 333).

2. Cf. C.-M. Briquet, *Les Filigranes* (Paris, 1907, 4 vol. in-4°), t. IV, n<sup>os</sup> 13450, 13453 et 13454.

3. La plus ancienne de ces cotes, d'une écriture du xvi<sup>e</sup> siècle, est inscrite sur le verso du premier plat de la reliure : « 159. Traicté contenant 20 rondeaux paincts et noir, contenantz l'in-

entrée en matière ainsi conçue, les passages imprimés ici en *italiques* étant transcrits à l'encre rouge, les autres à l'encre noire<sup>1</sup> :

« Le XII<sup>e</sup> jour de février mil cinq cens et sèze [au-dessus une ligne plus courte porte : Secundum Ro. Cur. 1516], à Horiol sur la ryvière de Drôme, Madame fut spirituellement admounestée de faire parler son humilité à l'obéissance du Roy son filz et le supplier que, pour oraison dévotte, il prinst le psaulme XXVI<sup>e</sup>, lequel est convenable pour luy, selon véritable narration suyvant la déclaration de son adventure. Et moult luy profitera si, à la *requeste de la Dame qu'il ayme tant*, il veut chanter et dire comme David :

*Dominus illuminatio mea et salus meus; quem timebo? »*

Le reste de cette page, depuis et y compris la citation de psaume écrite en rouge que l'on vient de lire : *Dominus illuminatio mea*, etc., et les dix-neuf autres pages qui suivent (fol. 2<sup>vo</sup> à fol. 10<sup>vo</sup>) sont toutes disposées également de la manière suivante :

Au haut de la page, un verset du texte *latin* du psaume XXVI<sup>e</sup> écrit à l'encre rouge. Au-dessous du verset, un médaillon circulaire contenant une image, chaque médaillon ayant environ 72 millimètres de diamètre en moyenne, y compris une bordure noire de 4 à 5 millimètres de large sur laquelle le verset du psaume est répété; à la manière de l'exergue d'une médaille, en lettres capitales romaines d'or. Sous le médaillon, un petit paragraphe de deux à six lignes, à l'encre noire, donne l'explication du sujet de l'image et de sa relation avec une action du roi François I<sup>er</sup>. Enfin, sous ce paragraphe se lit la traduction en français du verset latin placé au haut

terprétation du Pseaulme : *Dominus illuminatio mea*, dediez au roi François premier. »

Sur les feuillets se voient ensuite les cotes : MMLVIII de l'inventaire de la Bibliothèque royale de Nicolas Rigault (année 1622), 1323 de l'inventaire de Dupuy (année 1645) et 7951 de l'inventaire de Clément (année 1682).

1. D'une manière constante, dans la description qui va suivre, les passages qui seront imprimés en *italiques* correspondront à des passages écrits à l'encre rouge dans le manuscrit.

de la page, cette traduction étant également copiée à l'encre rouge. Ajoutons que, dans chaque dessin, la représentation de la personne même du roi est toujours accompagnée des initiales R. F. (Rex Franciscus), sauf le cas où il y a une inscription encore plus explicite, comme sur les fol. 3<sup>vo</sup>, 4<sup>ro</sup> et 10<sup>vo</sup>.

Les sujets des médaillons à images et leur explication par rapport au roi François I<sup>er</sup> se suivent dans cet ordre :

Fol. 1<sup>ro</sup>. — Une croix de bois, surchargée de deux petits cartouches circulaires à fonds d'or portant ces inscriptions : CHRISTUS SALUS MEA et ILLUMINATIO VICTORIAE. — Explication : « Le Roy, portant l'enseigne de la croix en sa secrète pancée, dyt à la persuasion de MADAME sa mère : *Noustre Seigneur est mon illumination et mon salut; qui est doncques celui qui me fera timide?* »

Fol. 1<sup>vo</sup>. — François I<sup>er</sup>, un genou en terre, voit descendre du ciel un ange qui apporte une épée. — « Le Roy, reconnoissant que le gleyve de Divine puissance s'est approché de luy pour le défendre, pansant en la dure journée du grand vendredi XIII<sup>e</sup> de septembre<sup>1</sup>, dyt humblement : *Noustre Seigneur est protecteur de ma vie; de qui doncquez auray-je peur?* »

Fol. 2<sup>ro</sup>. — François I<sup>er</sup>, debout sur la gauche, en armure de guerre, tenant de la main gauche la hampe d'une bannière carrée chargée d'une croix, défie les Suisses massés sur la droite et ayant à leur tête un cardinal et un seigneur nègre<sup>2</sup>. — « Quand le cardinal de Seon, le More et les Souyvez partans de Mylan furent si avant aulx champs que leur volonté fut découverte, le Roy, se recommandant à Dieu, commensa à dire : « Je « prans en ma main l'enseigne de la croix et me prépare « à défense. *Quant je voy aprocher sur moy les mau-  
« vaiſ hommes qui viennent pour manger ma cher et pour  
« me dévorer.* »

Fol. 2<sup>vo</sup>. — François I<sup>er</sup>, en armure de guerre, monté

1. Second jour de la bataille de Marignan.

2. Le cardinal Schinner, évêque de Sion, et le fils de Ludovic le More, Maximilien Sforza, duc de Milan.

sur un cheval richement harnaché, s'avance foulant des pieds de sa monture les corps des ennemis tués. — « Le Roy, après la Bataille gagnée, estant oncquorez sur son bon cheval, sur lequel il estoit demouré plus de xx heures, voyant la terre toute couverte d'hommes morz et desmembrez, moult piteusement disoit : *Mes ennemyz qui me donnoient ennuy et tribulacion, ilz se sont trouvez desbillez et sont tumbés.* »

Fol. 3<sup>ro</sup>. — Sur la gauche, François I<sup>er</sup>, en costume de cour et tête nue, adresse sa prière à un crucifix. Vers le milieu, au premier plan, un capitaine, dénommé par une inscription : PETRE NAVARRE<sup>1</sup>, dirige des travaux de siège contre un grand édifice : « LE CHASTEAU DE MILAN », qui se dresse au fond de l'image. — « Le Roy, après qu'il heut envoyé Petre Navarre et plusieurs aultres pour assiéger le chasteau de Mylan, pour obtenyr de Dieu persévérance de victoyre, il se métoit en oraison et disoyt : *Si les chasteaulx veulent tenyr et se affermer contre moy, mon cueur ne les craindra.* »

Fol. 3<sup>vo</sup>. — François I<sup>er</sup> (F. FILIUS) et sa mère Louise de Savoie (L. MATER), debout côte à côte, contemplent un crucifix qui se dresse sur une base sculptée de style Renaissance<sup>2</sup>. — « Madame, divisant naguères avecquez le Roy, luy disoit : Ha, Monseigneur, j'ai oncquorez peur quant je considère le danger où vous avez esté; et si nouvelle guerre survenoit je serois en grand paine. *Le Roy luy respond en luy monstrant le crucifix* : Ne vous chaille, Madame. *Si guerre est esleue contre moy, en Cestuy-là sera mon espérance.* »

Fol. 4<sup>ro</sup>. — [Par exception, le dessin a été transformé en peinture, façon de demi-camaïeu gris et noir, avec rehauts d'or et les carnations peintes au naturel.] François I<sup>er</sup>, tête nue, le sceptre dans sa main gauche, le collier de l'ordre de Saint-Michel posé sur ses épaules,

1. Pedro, comte de Navarro, fameux capitaine espagnol, né en Biscaye, qui était passé au service de François I<sup>er</sup> et s'empara pour ce roi, durant la campagne de 1515, du château de Milan.

2. Voir la première de nos planches.

Si exurgat aduersum me praeliū, In hoc  
ego sperabo



Madame diuisant naguerez avecquez Le Roy. Luy  
disoit. Ha monff. Jay oncquoruz peur. quat je cōsi-  
dere Le danger ou voy auez este. Et si nouuelle  
guerre suruenoit je serois en grand paine. Le Roy luy  
respond en luy monstiant le crucifix. ne vous  
Chaille madame

Si guerre se esteue Contre moy (En cestuy la  
sera moy esperance.)

serre la main de sa mère<sup>1</sup>. Tous deux sont debout, en face l'un de l'autre. — « Le Roy, cougnoissant la bonne inclination de sa pure, nete, honneste et sage mère, pour la resjouyr luy prant la main et luy dyt, en parlant d'elle mesmez : Madame, entre toutez les femmes du monde, *j'en ay demanday une à Dieu. Et luy en feray requeste affin que je habite en sa maison tous les jours de ma vie.* »

Fol. 4 vo. — François I<sup>er</sup>, debout, la tête couverte d'un large berret, s'avance vers le portail d'une église. Sur le Perron de ce portail, Moïse, debout, lui présente deux tables de la loi sur lesquelles on lit : MATREM HONORA. — « Le Roy dit : Voyla Moyse à la porte de l'église. Je m'en voys à luy *affin que je voye la volonté de Noustre Seigneur et que je visite son temple.* »

Fol. 5 ro. — François I<sup>er</sup>, à cheval, en armure de guerre, s'avance, de la gauche vers la droite, sous un dais dont les quatre bâtons sont portés par autant d'anges ayant chacun une épée nue à la main. Sur la droite et en arrière une troupe de « Souycez » se dirige vers lui<sup>2</sup>. — « Le Roy, estant soubz le tabernacle de divine protection, voyant en esprit que les Souycez de Suychs, Urich, Surich, Chafouze, Basle et de la Ligue Grise ne se veulent accorder avecquez luy et que partie d'iceulx peut descendre en Lombardie, n'en est en riens esmeu, et dyt : Ilz soyent les bien venus. J'espère que l'empereur, et eulx avec, ne me feront doumage moyennant l'ayde de Noustre Seigneur, *car il m'a caché en son tabernacle et en temps de persécution il m'a sauvé et défendu et m'a mys en la secrète partie du tabernacle de sa divinité.* »

Fol. 5 vo. — François I<sup>er</sup>, debout sur une pierre rectangulaire, en armure de guerre, tenant à la main la hampe d'une bannière chargée d'une croix, semble parler en présence d'une foule de soldats « Souycez » groupé autour de lui. — « Le Roy estant tout droit sur la pierre carrée dénotant force, firmitude, magnanimité et ferme constance, par laquelle on voyt maintenant l'exaltacion

1. Comme dans l'image précédente, les deux personnages sont désignés par les inscriptions : F. FILIUS et L. MATER.

2. Voir la seconde de nos planches.

de son chief, ouquel est le siège de sa prudence, parlant tousjours de l'infinie puyssance de Celuy duquel il tient l'estandart en sa main, dyt moult humblement : *Il m'a eslevé en la pierre et maintenant il a exalté ma teste sur mes ennemys.* »

Fol. 6<sup>ro</sup>. — François I<sup>er</sup>, à genoux, reçoit la communion des mains d'un prêtre dans une chapelle. — « Le Roy, recougnissant la grâce que Dieu luy a faicte, après qu'il aura visité corporellement et spirituellement les esglisez, le jeudy absolu<sup>1</sup>, en regardant l'estat d'icellez, le jour de Pasques, en recevant son créateur, ou incontinent après, ayant bonne souvenance de la gracieuse remonstrance de *Madame sa mère*, il dyra : *J'ai envyronné les esglisez et ay sacrifié à Noustre Seigneur en son tabernacle la vraye hostie de verbale confession et expression de louange. Pour ce, je chanteray et dyray le pseaulme : Dominus illuminatio.* »

Fol. 6<sup>vo</sup>. — François I<sup>er</sup>, à genoux, dans la campagne, saisit de ses bras le pied d'une croix sur laquelle est cloué le Christ. — « Le Roy, ayant peur de ne s'acquiter comme il doyt selon la charge qui luy est impouée, demandant sapience pour salutairement se gouverner, fait son oraison à Jésus-Christ et luy dyt : *Mon Seigneur, exaulce ma voix par laquelle je te crye mercis. Aye pitié de moy et me ottroye ce que je te demande.* »

Fol. 7<sup>ro</sup>. — François I<sup>er</sup>, à genoux, dans la campagne, tient de ses deux mains son cœur qu'il élève vers Dieu le Père dont le buste apparaît au ciel, entouré d'une gloire de rayons de feu. — « Le Roy, présentant son cœur à Dieu, dit dévotement : *Mon cœur en te priant t'a tousjours dyt mon intention. Ma face t'a tousjours quys<sup>2</sup> et demandé. Monseigneur, je requerray ta face, affin que tu me monstrez l'ayde de ta miséricorde.* »

Fol. 7<sup>vo</sup>. — François I<sup>er</sup>, à genoux, dans la campagne, voit apparaître dans le ciel le Christ chargé de sa croix et ayant devant lui trois figurines nues et munies d'ailes qualifiées, par des inscriptions, de GRATIA PRÆVIDENS, GRA-

1. Jeudi saint.

2. Lisez : qu[er]ys.



FRANÇOIS I<sup>er</sup> ALLANT COMBATTRE LES SUISSES A MARIGNAN  
 Dessin de Godefroy Le Batave - (Bibliothèque Nationale)

FRANÇOIS I<sup>er</sup> IMPLORANT LES GRACES DE DIEU  
 Dessin de Godefroy Le Batave - (Bibliothèque Nationale)

TIA INCIPIENS ET GRATIA PERFITIENS<sup>1</sup>. — « Le Roy, retournant à pénitence, requérant à Dieu luy donner troys grâces, la premyère pour prévoir, la seconde pour commencer et la tierce pour parfaire, fait sa prière très humble en disant : *Ne destorne ta face de moy et en ton ire ne repelle ton serviteur pour les péchez qu'il a commys.* »

Fol. 8 ro. — François I<sup>er</sup> à genoux au pied de la montagne d'où le Christ quitte la terre par son Ascension. — « Le Roy dit en contemplant la figure de l'Ascension Jésus-Christ : *Soye moy en ayde. Ne me delesse point et ne me mesprise, Mon Dieu, qui as puyssance de me sauver.* »

Fol. 8 vo. — Dans le bas du médaillon, un peu vers la gauche, la tombe du père de François I<sup>er</sup>, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, avec l'épithaphe CAROLUS, dans l'intérieur d'une église qu'accompagne le nom d'ANGOLESME. Au-dessus, MADAME [Louise de Savoie] en prière devant un autel surmonté d'une statue de la Vierge, aux environs du château d'AMBOISE qui se dresse à l'arrière-plan. Sur la droite du médaillon, François I<sup>er</sup>, à cheval, en armure de guerre, s'avance à travers une contrée montagneuse dont les localités sont désignées par les mots de : ASPREMONT, GILIESTRE, SAINT-PAUL et LE COL DE L'AGNEL<sup>2</sup>. — « Le Roy, en disant le pseulme de Madame, qui se commence : Dominus illuminatio, rameyne à mémoyre la pancée qu'il heut, quant en alant en Lombardie il se trouva sur le mont de Saint-Paul, ou de Giliestre, ou d'Aspremont et, en regardant derrière luy, lui souvint de madicte Dame qui estoit à Amboyse et de feu Monseigneur qui estoit à Cougnac, et lors il commensa à dire comme David : *Mon père et ma mère m'ont lessé et Monseigneur Dieu m'a receu et eslevé sus ces aultez montaignez.* »

Fol. 9 ro<sup>3</sup>. — Souvenir du pèlerinage de François I<sup>er</sup> à

1. Voir la seconde de nos planches, en bas.

2. Aspremont et Guillestre, dans le département des Hautes-Alpes; Saint-Paul, dans les Basses-Alpes; le col d'Agnel, qui fait communiquer la vallée de Molines en Queyras avec l'Italie, dans la région du mont Viso.

3. Cette page et la suivante ont été reproduites dans le tra-

la Sainte-Baume. Dans le fond du médaillon, vers la gauche, se dresse une montagne parsemée de maisons ou chapelles dont l'une couronne la plus haute cime; près de celle-ci on lit : LA BAUME. Au premier plan, sur la droite, François I<sup>er</sup>, la tête couverte d'un bonnet plat et s'appuyant sur un bâton de pèlerin, s'avance conduit par un ange qui montre de la main droite les rochers de la Sainte-Baume. — « Le Roy, induyt par l'ange de Dieu à prendre le chemyn de La Baume, dist une oraison qui luy est toute propre quant il sort de sa chambre. Et jamais ne la deveroit lesser.

Ora[ti]o.

*Monseigneur Dieu, assigne moy loy en ta voie et me dirige en chemyn droit, affin que mes ennemys ne me puyssent faire nuysance. »*

Fol. 9 vo<sup>1</sup>. — Sur la gauche du médaillon, François I<sup>er</sup>, à genoux, est en prière devant une statue de la Vierge qui lui présente l'Enfant Jésus. Sur la droite, un tombeau portant l'inscription : REX ARAGONIAE<sup>2</sup>; auprès de ce tombeau sont debout trois monarques couronnés et un quatrième personnage en costume de Suisse, tous les quatre paraissant plongés dans la désolation. — « Le Roy estant à genoux devant le petit Jésus, monstrant avec la main ung empereur, deux roys et un Soÿyce qui pleurent auprès du sépulchre, du roy d'Arragon, dyt affectueusement : *Ne me veuille destruyre et affoler selon le désir de mes ennemys, qui portent faulx tesmoignage contre moy, car leur iniquité et impiteuse malice leur a menti. »*

Fol. 10 ro. — Une dame debout, CONCORDIA, réunit dans sa main celles de trois personnages, également

vail, déjà cité, de MM. Baux, Bourrilly et Mabilly sur *Le voyage des reines et de François I<sup>er</sup> en Provence et dans la vallée du Rhône*. D'après ces auteurs, c'est le 21 janvier 1516 que François I<sup>er</sup> monta à la Sainte-Baume avec sa mère Louise de Savoie et la reine Claude.

1. Voir la note précédente.

2. Ferdinand le Catholique, mort le 23 janvier 1516, dont François I<sup>er</sup> apprit le trépas au commencement de février, durant son voyage en Provence, alors qu'il venait d'arriver à Tarascon.

debout, personnifiant les trois États, laboureur, homme d'armes, ecclésiastique. — « Madame Concorde, grande, belle et digne mère de Paix pacifique et union paisible, se met bien avant en la pancée du roy François et luy dyt : *Je croy voyr les biens de Noustre Seigneur en la terre des vivans.* »

Fol. 10 v<sup>o</sup>. — Louis de Savoie, LUDOVICA MATER, debout dans la campagne, présente une grande croix de bois à son fils François I<sup>er</sup>, FRANCISCUS FILIUS, qui fléchit le genou devant elle. — « Madame, aymant myeulx l'âme spirituelle du roy son filz que le corps matériel, luy présente la croix et luy dyt : Monseigneur, mon défenseur, mon repoux, mon désir, mon maistre, mon filz et mon amy, festina lente, *attends Dieu ton libérateur, faictz virilement, fortifie ton cueur et soutiens Noustre Seigneur.* »

